

Jésus a fait beaucoup de miracles au cours de sa vie publique : ceux qui sont rapportés dans l'Évangile et beaucoup d'autres qui ne le sont pas.

Pratiquement tous les miracles s'accomplissent de la même manière : Jésus demande

« que veux-tu que Je fasse pour toi ? »

La foi de la personne ou de son représentant est indispensable. Et le miracle est donné au nom de cette confiance en Dieu.

La guérison du paralytique a ceci de particulier que c'est la foi des accompagnants qui est louée par le Christ : sans l'aide de ces 4 hommes, il n'y aurait pas eu de miracle.

Le sacrement de l'onction des malades se donne en Église : aujourd'hui vous allez le recevoir ici à Curgies accompagné d'un proche.

J'ai l'habitude de dire que ce sacrement, cette grâce que vous allez recevoir éclabousse ceux qui vous sont proches ! Après la Résurrection du Christ et son Ascension vers le Père, les apôtres ont dû faire face à cette mission qui leur était confiée : manifester la présence du Christ auprès des malades , mission rapportée dans la lettre de st Jacques :

« si l'un de vous est malade, qu'il appelle ceux qui exercent dans l'Église la fonction d'Anciens ; ils prieront sur lui après avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et , s'il a commis des péchés, il recevra le pardon.

Priez les uns pour les autres afin d'être guéris, car la supplication du juste agit avec beaucoup de puissance »